

Réf: Dossier 304591

Avis de constitution

SOCIETE « DECOPRO.CI »

Siège Abidjan cocody angré, pétroivoire derriere la station shell, star 2, Lot 5111, llot 341

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 27/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DECOPRO.CI »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger : Construction de Bâtiment ;Rénovation et Réhabilitation ;Peinture et Carrelage ;Import-Export ; Bâtiment et Travaux Publics ;Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :
acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan cocody angré, pétroivoire derriere la station shell, star 2, Lot 5111, llot 341

Dirigeant(s) M SARKIS CHARBEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02278 du 08/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27326/GTCA/RC/2024 du 08/05/2024

